
BAROMÈTRE DE L'EMPLOI

La pandémie impose un nouveau test de résistance au marché du travail

14. Janvier 2021

- Alors que les dernières crises économiques (par exemple, la crise financière de 2008) avaient principalement frappé les entreprises du secteur industriel, ce sont celles des services qui ont le plus souffert de la pandémie du Covid-19.
- Durant l'été, de nombreuses entreprises des branches de services touchées ont pu retrouver un certain souffle grâce aux effets de rattrapage de la consommation privée. Mais la deuxième vague leur pose à nouveau de grands défis.
- Au 3^{ème} trimestre, la grande majorité des branches affectées par les mesures prises pour contenir la crise du coronavirus se sont redressées, aidées par une répartition favorable des branches. Les secteurs pharmaceutique et financier en particulier, ainsi que certains segments du commerce de détail, ont eu un effet stabilisateur. Le secteur hôtelier et de la restauration, comme l'industrie MEM et le commerce de gros, portent néanmoins un regard très pessimiste sur la situation.
- Avant la pandémie, l'industrie MEM connaissait déjà des difficultés économiques dues à des facteurs comme le franc fort, les mutations de l'industrie automobile et les droits de douane introduits par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium. La crise sanitaire rend ses affaires encore plus difficiles.
- Le nouveau semi-confinement décidé par les autorités a un impact particulièrement sévère sur les entreprises de l'industrie hôtelière et de la restauration, de l'industrie MEM et du commerce de gros, qui ne se sont pas pleinement remises, loin de là, des restrictions subies au printemps.
- Au 4^{ème} trimestre, la deuxième vague de la pandémie a de nouveau ralenti la reprise dans la plupart des secteurs passés en revue. Cela ne s'est pas traduit par une évaluation plus pessimiste des affaires et de l'emploi, mais la situation du marché du travail reste très fragile en raison des nombreux risques.
- Le développement du marché du travail va dépendre beaucoup de l'évolution de la pandémie, du comportement de la population, de la résilience des entreprises et, bien sûr, du succès de la vaccination.

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

Chers lectrices, chers lecteurs

Sur le marché du travail suisse, les développements s'accroissent. L'Union patronale suisse (UPS) collecte et analyse le matériel chiffré disponible et présente ses constats à ses membres sous une forme claire. Pour cela, elle peut s'appuyer sur les informations fournies par des institutions compétentes telles que l'Office fédéral de la statistique (OFS), le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ ou le Secrétariat d'État à l'économie.

La pandémie de coronavirus a provoqué un effondrement spectaculaire de la croissance économique et une hausse exceptionnelle du taux de chômage en 2020. Le plus souvent, malheureusement, les évaluations et les prévisions concernant l'économie générale ne correspondent pas à la situation réelle des différentes branches. Cette lacune est à présent comblée par le nouveau Baromètre de l'emploi de l'UPS, qui sera publié tous les six mois, avec des éclairages détaillés sur les branches.

Désormais, les résultats de l'enquête du KOF portant actuellement sur près de 4500 entreprises permettent aussi d'évaluer la marche des affaires et la situation de l'emploi branche par branche. Ces informations seront complétées par de précieuses informations de base fournies par les membres de l'UPS.

Etant donné que les enquêtes habituelles du KOF sur les entreprises s'effectuent pour la plupart chaque mois, les séries chronologiques du Baromètre de l'emploi de l'UPS seront également accessibles hors du cycle de publication semestriel. Je me ferai un plaisir de vous les fournir et, dans la mesure du possible aussi, de les actualiser sur demande. Enfin d'une manière générale, Mesdames et Messieurs, il va sans dire que vos échos et commentaires sont également les bienvenus à tout moment.

Je tiens à remercier l'économiste Michael Siegenthaler, du KOF, ainsi que les représentants des membres de notre branche pour leurs précieuses contributions et suggestions.

Sachez encore que j'assume personnellement la responsabilité du contenu du Baromètre de l'emploi de l'UPS.

Puisse la lecture de cette première édition vous apporter d'utiles et intéressantes informations!



Dr. Simon Wey

Economiste en chef de l'Union patronale suisse
wey@arbeitgeber.ch

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials 'S.W.' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

1 APERÇU DE L'ÉVALUATION DES BRANCHES

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évaluation par les branches de la situation des affaires et de l'emploi. Les feux de signalisation à barres colorées indiquent le niveau des deux indicateurs au quatrième trimestre 2020 et les flèches

indiquent l'évolution (Δ) du niveau du quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre. Les changements sont comparés à deux intervalles de confiance.¹

Branche			Marche des affaires	Emploi
Economie en général		Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		
Industrie	Industrie MEM	Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		
	Construction	Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		
	Chimie et pharmacie	Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		
Services*	Prestataires de services financiers et d'assurance	Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		
	Information et communication	Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		
	Commerce de gros	Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		
	Commerce de détail	Niveau Q4		
		Δ (Q3 → Q4)		

* L'industrie hôtelière ne figure pas dans ce tableau en raison du récent rétablissement de mesures restrictives par les autorités.

- Nette amélioration
- Légère amélioration
- Pas de changement
- Légère détérioration
- Forte détérioration

¹ Les détails techniques du calcul des tendances sont expliqués dans l'annexe «Approche méthodologique et définition»

2 CONTEXTE INTÉRESSANT LA POLITIQUE PATRONALE

L'évolution de l'économie et notamment les chiffres-clés du marché du travail ont été fortement marqués en 2020 par les restrictions économiques découlant des mesures destinées à endiguer la propagation du coronavirus. Dès la mi-mars, le Conseil fédéral a mis en vigueur des plans de protection qui ont soumis de nombreuses entreprises directement touchées à des difficultés économiques souvent existentielles. Comme le montre l'Union patronale suisse (UPS) dans le présent «Baromètre de l'emploi», l'impact de ces mesures sur la vie économique varie beaucoup selon les secteurs.

Grâce à la coordination précoce et pragmatique de la Confédération, des cantons et des partenaires sociaux, des mesures telles que les indemnités de chômage partiel (RHT) ou les prêts Covid destinés à préserver les liquidités ont pu être mises en œuvre à large échelle. Selon les estimations du Seco, les indemnités RHT ont probablement permis de réduire le nombre de chômeurs dans la proportion d'un cinquième par rapport à ce qu'il aurait été sans cette mesure. Celle-ci, combinée à l'octroi de prêts sans intérêt jusqu'en 2028, a empêché de nombreuses entreprises de faire faillite ou de se retrouver dans une situation financière très difficile sans faute de leur part. L'UPS a joué un rôle majeur dans l'élaboration de ces mesures et, après quelques négociations parfois ardues, les a également soutenues.

Les mesures de soutien économiques introduites au printemps ont pris effet et porté leurs fruits pendant les mois d'été, l'économie se redressant étonnamment vite, pour beaucoup d'observateurs, après la levée des mesures les plus restrictives. L'une des principales raisons de ce relèvement est l'indemnisation du chômage partiel, qui compense la perte de revenu des employés concernés. Elle a également contribué de manière significative à maintenir l'humeur positive des consommateurs durant cette période et à soutenir ainsi grandement l'économie. Les consommateurs ayant été, pour ainsi dire, condamnés à «l'épargne for-

cée» au printemps, ils ont contribué d'autant plus massivement à soutenir le cycle économique pendant les mois d'été.

Mais depuis lors, la Suisse – comme la plupart des autres pays d'Europe – affronte une deuxième vague très décourageante. Les nouvelles restrictions de la vie sociale et économique liées à la pandémie ont entraîné une nouvelle augmentation sensible du nombre de demandes d'indemnités de chômage partiel et de nouvelles difficultés financières pour les entreprises de secteurs comme l'hôtellerie et la restauration. La situation est d'autant plus alarmante que la résilience de nombreuses entreprises a déjà fortement diminué lors de la première vague.

Une fois de plus, la Confédération et les cantons doivent soutenir les entreprises qui ont dû cesser tout ou partie de leurs activités économiques à cause des restrictions imposées par des mesures appropriées afin de préserver les structures économiques essentielles pour la période qui suivra la pandémie. Dans cette deuxième vague, les entreprises sont également soutenues par l'État avec des aides aux cas de rigueur d'un montant de 2,5 milliards de francs et l'extension du chômage partiel aux employés temporaires et aux apprentis, mesures très favorablement accueillies par l'UPS compte tenu de la situation très délicate et risquée que connaissent de nombreuses entreprises. En particulier, la possibilité de demander des indemnités de chômage partiel pour leurs employés a grandement stabilisé le marché du travail pendant la première vague de la pandémie.

Jusqu'à présent, les estimations dont on dispose sur l'évolution de l'économie depuis la mise en œuvre de nouveaux plans de protection dans les branches montrent que le produit intérieur brut s'est contracté beaucoup moins sensiblement pendant la deuxième vague que lors de la première au printemps. Reste que le durcissement appliqué depuis le 11 décembre 2020 entraînera une fois de plus une dégradation notable de l'économie.

3 ANALYSE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

Le baromètre conjoncturel du KOF

Le baromètre conjoncturel² du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich fournit une indication précoce des développements économiques à venir en Suisse.

L'humeur positive des consommateurs, qui a favorablement influencé la demande, a beaucoup contribué à la reprise rapide de l'été. Toutefois, la hausse du baromètre s'est déjà stabilisée en septembre et a été suivie d'une chute de 6,3 points en octobre suite aux nouvelles mesures de lutte contre la pandémie et aux incertitudes qui les accompagnent. Jusqu'en décembre, le baromètre s'est néanmoins légèrement redressé, soit de 0,6 points.

Malgré cela, on a des raisons de penser que ces mesures continueront d'impacter le développement économique dans les mois à venir. Les branches seront touchées à des degrés divers.

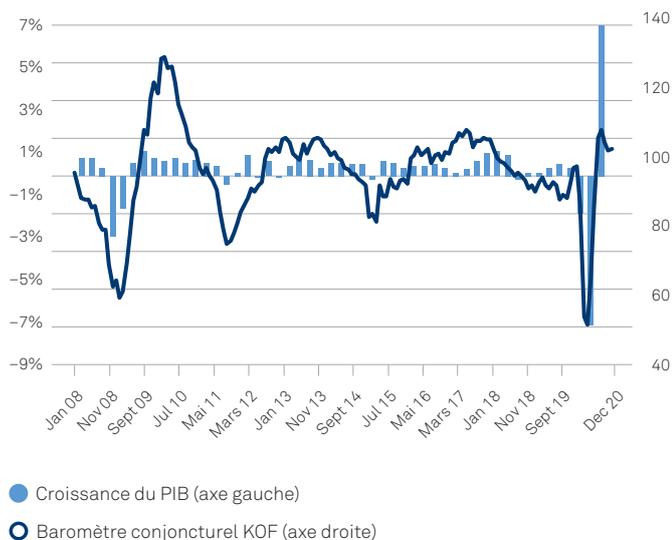
Evolution dans les branches

Les deux indicateurs de confiance (IC)³ sont adéquats pour évaluer le développement économique dans les secteurs de l'industrie et des services. Ils correspondent aux résultats d'enquêtes menées dans toute l'Europe auprès des entreprises sur la situation actuelle et les attentes concernant le développement économique futur des branches respectives.

2,3 Voir aussi annexe: «Approche méthodologique et définitions»

Figure 1

CROISSANCE DU PIB ET BAROMÈTRE CONJONCTUREL DU KOF



Source: Baromètre conjoncturel du KOF

Au début de l'année, le secteur des services a subi bien plus durement les effets de la pandémie que le secteur industriel (voir [figure 2](#)), ce qui sort tout à fait du schéma habituel. Lors de la crise financière de 2008/2009, par exemple, l'industrie avait été touchée bien davantage qu'au cours de la crise actuelle et le secteur des services exerçait alors un effet stabilisateur. Par ailleurs, le ralentissement économique dans le secteur industriel

a commencé bien avant la pandémie de coronavirus, à cause de divers facteurs comme la force du franc, les transformations structurelles de l'industrie automobile ou les turbulences provoquées par les droits de douane punitifs sur l'acier et l'aluminium introduits par les États-Unis.

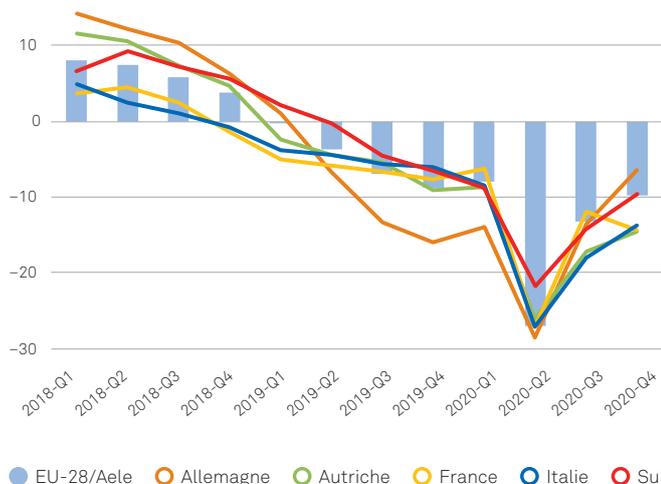
La reprise observée dans les services au cours des mois d'été 2020 est principalement due au rattrapage de la consommation privée différée qui a suivi l'amélioration rapide de l'humeur d'achat des consommateurs. L'industrie a été particulièrement touchée par la chute des exportations, car ses pays de débouché ont introduit contre la pandémie des mesures similaires, parfois plus drastiques que la Suisse. En outre, l'incertitude a fortement augmenté. Ainsi, l'industrie a connu une reprise continue au cours des troisième et quatrième trimestres, bien que l'ampleur des répercussions de la pandémie sur les sous-branches ait été très variable, comme le montre le tableau ci-dessous. Si l'on compare les pays, il est frappant de constater que l'Allemagne obtenait encore de meilleurs résultats d'enquête que la Suisse jusqu'à la fin de 2018, mais que le fléchissement économique y a débuté avant même la pandémie. L'une des raisons à cela est le fort impact qu'ont eu les droits de douane punitifs sur l'industrie automobile allemande. L'affaiblissement de l'industrie en Suisse a été relativement modéré par rapport aux pays voisins et la reprise est de retour et se maintient.

Jusqu'ici la reprise rapide du secteur des services au cours de l'été a été à peine ralentie, par le renforcement des mesures de lutte contre la pandémie. L'évolution future dépendra dans une large mesure des restrictions imposées par les mesures de protection, de leur durée et de leur influence sur l'humeur des consommateurs.

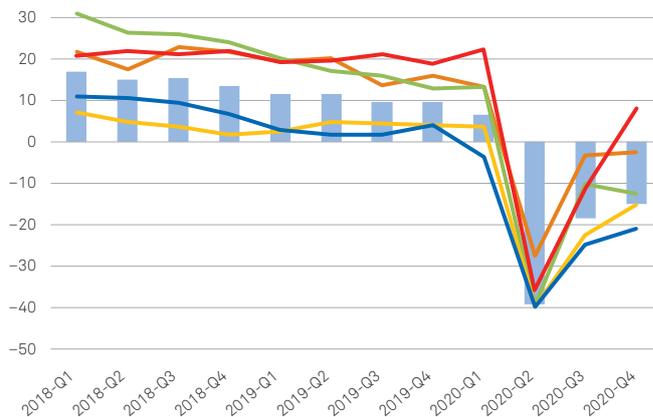
Figure 2

INDICES DE CONFIANCE DES SERVICES ET DE L'INDUSTRIE EN SUISSE, DANS LES PAYS DE L'UE-28/AELE ET LES PAYS VOISINS DE LA SUISSE

Industrie



Services



Source: KOF et Commission européenne

4 ÉVALUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs de l'emploi

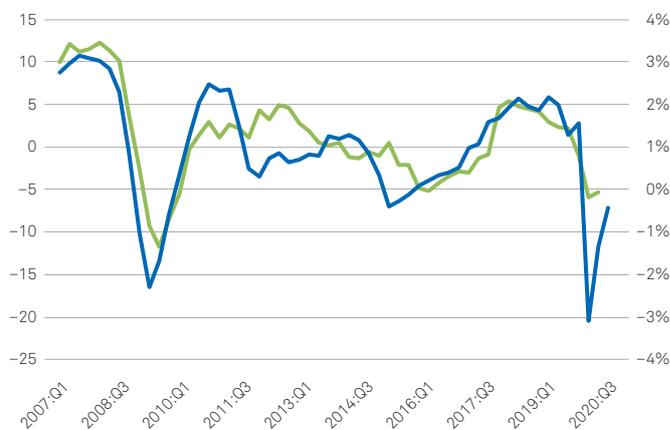
Le plus souvent une fois par trimestre, le KOF réalise des enquêtes conjoncturelles auprès des dirigeants d'entreprises de diverses branches, qu'il interroge, entre autres, sur leurs attentes à l'égard de la situation future des affaires et de l'emploi. Leurs réponses permettent d'établir sur ces deux sujets des indicateurs spécifiques par branches, qui ont valeur d'indicateurs avancés des évolutions économiques respectives.

Les mesures prises pour contenir la pandémie à partir du mois de mars 2020 ont entraîné une forte baisse de l'activité économique en Suisse. Laquelle s'est traduite par l'enregistrement de près de 2 millions de travailleurs au chômage partiel et une progression du taux de chômage calculé par le Seco, soit de 2,5 pour cent en février à 3,4 pour cent en mai. Ce taux a diminué en juin, mais probablement dans une large mesure parce que de nombreux salariés recevaient encore des indemnités de chômage partiel et n'étaient donc pas enregistrés comme chômeurs. Entretemps, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'élève à 3,5 pour cent.

L'indicateur du KOF anticipe l'évolution de l'emploi dans les entreprises (voir [figure 3](#)). Si les évaluations de la situation de l'emploi sont restées positives de la mi-2015 à la mi-2019 environ, elles se sont proprement effondrées après le déclenchement de la pandémie. Pendant les mois d'été, la confiance des entreprises s'est à nouveau renforcée à mesure que l'économie s'améliorait, tandis que les projections concernant l'emploi étaient à leur tour plus encourageantes. Mais les nouvelles mesures sanitaires entrées en vigueur en octobre ont à nouveau tempéré le fragile optimisme des entreprises au 4^{ème} trimestre. Avec l'augmentation du nombre de contaminations par le coronavirus et le renforcement des mesures visant à l'endiguer, tout porte à croire que la reprise sera suivie d'une nouvelle détérioration dans les mois à venir.

Figure 3

INDICATEUR D'EMPLOI DU KOF ET CROISSANCE EN GLISSEMENT ANNUEL DE L'EMPLOI EN ETP SELON L'OFS



- Indicateur de l'emploi KOF (axe gauche)
- Croissance annuelle ETP en % (axe droite)

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Tour d'horizon des branches

La taille de l'échantillon d'enquête du KOF permet une évaluation différenciée des réponses en fonction des branches. En moyenne, environ 800 entreprises industrielles, 300 entreprises de gros, 150 institutions financières, 1000 entreprises de services et 800 entreprises de construction ont participé aux enquêtes de ces derniers mois.

Les branches examinées couvrent une grande partie de l'économie et offrent donc une image représentative de l'évolution de l'emploi au plan national. Dans la présente étude sont prises en compte d'une part «l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux», «l'industrie de la construction» et «l'industrie chimique et pharmaceutique» pour le secteur industriel, d'autre part les «services financiers et d'assurance», «l'information et la communication», «l'hébergement et la restauration», le «commerce de gros» et le «commerce de détail» pour le secteur des services.

Tableau 1

**NIVEAUX DES AFFAIRES ET DE L'EMPLOI DANS UNE SÉLECTION
DE BRANCHES AUX 2^{ÈME} ET 4^{ÈME} TRIMESTRES 2020**

Secteur industriel						
	Situation des affaires			Situation de l'emploi		
	Niveau 2020: 2 ^e trimestre [pts]	Niveau 2020: 4 ^e trimestre [pts]	Recul du 1 ^{er} au 2 ^e trimestre [pts]	Niveau 2020: 2 ^e trimestre [pts]	Niveau 2020: 4 ^e trimestre [pts]	Recul du 1 ^{er} au 2 ^e trimestre [pts]
Construction	-16,3	5,3	-34	-15,5	-2,8	-20,3
Second œuvre	-16,7	6,9	-37,5	-13,5	-1,4	-20,9
Bâtiments	-13,4	4,2	-23,9	-20,2	-5,7	-18,4
Génie civil	-23,6	-5,7	-37,5	-17,2	-5,5	-22,2
Industrie chimique et pharmaceutique	-19,1	5,7	-36,8	0,2	-3,4	-7,6
Industrie MEM	-38,8	-4,4	-36,1	-30,2	-21,6	-14,7
Fabrication d'équipements électriques	-13,9	20,9	-27	-15,5	-4,4	-4,3
Construction de véhicules	4,6	-4,5	-8,6	-16,3	-7,6	-19,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (montres)	-39,2	-3,4	-36,8	-31,8	-21,3	-13
Métallurgie et travail des métaux	-50,9	-7,4	-41,3	-33,3	-19,1	-17,7
Construction de machines	-43,1	-12,9	-38,2	-33,3	-35,6	-16,7

Secteur des services						
	Situation des affaires			Situation de l'emploi		
	Niveau 2020: 2 ^e trimestre [pts]	Niveau 2020: 4 ^e trimestre [pts]	Recul du 1 ^{er} au 2 ^e trimestre [pts]	Niveau 2020: 2 ^e trimestre [pts]	Niveau 2020: 4 ^e trimestre [pts]	Recul du 1 ^{er} au 2 ^e trimestre [pts]
Commerce de détail	-8,1	7,8	-12,5	-15,1	-6,1	-11,5
Activités financières et d'assurance	-3,8	14,8	-26,1	-1,4	0,9	-2,3
Banques	-7,5	22,1	-30,5	-8,9	-7,1	-4,9
Assurances	10,5	2,6	-13,6	12,4	12,6	5,7
Hôtellerie et restauration	-59,6	-37,8	-64,8	-39,8	-29,6	-39,3
Commerce de gros	-42,2	6,7	-55,9	-31,5	-13,2	-28
Information et communication	-40,2	9,4	-70,9	-12,8	-2,1	-21,6

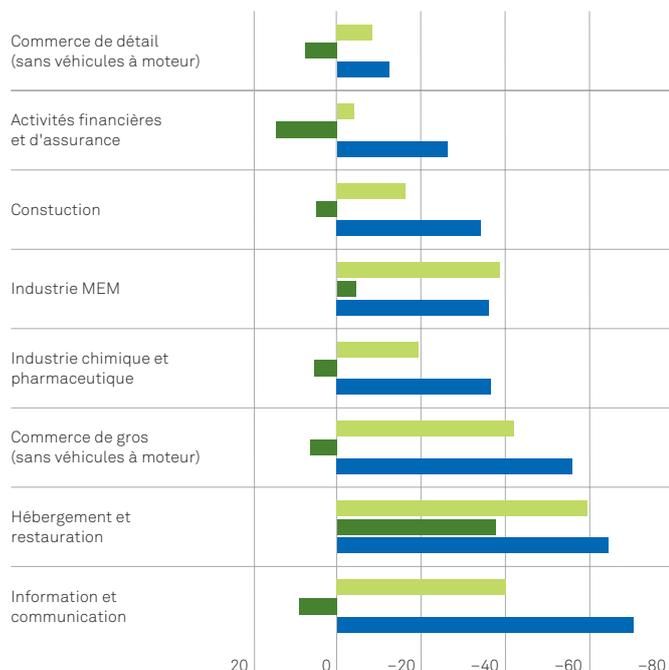
Il est frappant d'observer des différences parfois très sensibles, d'une branche à l'autre, pour l'évaluation de la marche des affaires et pour celle de l'emploi. Parmi les branches sélectionnées, la meilleure note concernant les affaires au 4^{ème} trimestre a été relevée dans le groupe «Banques» (+22,1 points),

et la moins bonne à la rubrique «Hébergement et restauration» (-37,8 pts). Au chapitre de l'emploi, les «compagnies d'assurance» sont les plus confiantes (10,8 pts), tandis que les entreprises de la «construction de machines» sont très pessimistes avec (-35,6 pts).

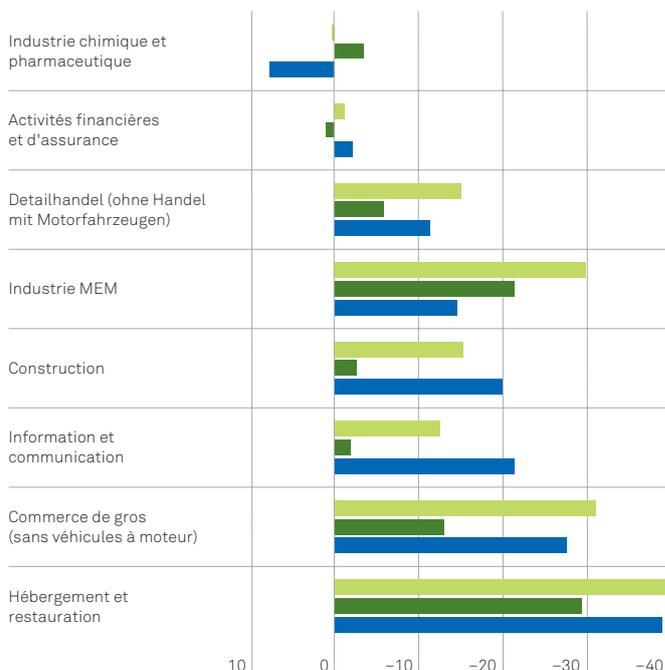
Figure 4

NIVEAUX DES AFFAIRES ET DE L'EMPLOI ESTIMÉS AUX 2^{ÈME} ET 4^{ÈME} TRIMESTRES 2020 ET CHUTE DES INDICATEURS RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

Marche des affaires



Emploi



● Niveau 2020:2^e trimestre ● Niveau 2020:4^e trimestre ● Recul du 1^{er} au 2^e trimestre 2020

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

5 SECTEUR INDUSTRIEL

5.1 INDUSTRIE DES MACHINES, DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DES MÉTAUX (INDUSTRIE MEM)

Avec une part d'exportation de près de 80 pour cent, l'industrie MEM est extrêmement sensible aux obstacles freinant les échanges extérieurs. Par rapport aux trimestres correspondants de 2019, le nombre de salariés en équivalent temps plein a diminué de 1,6 pour cent au deuxième trimestre 2020 et de 2,9 pour cent au troisième trimestre, après deux années de hausse.

Dans cette branche, l'évaluation de la situation des affaires et de l'emploi a commencé à se détériorer dès la mi-2018, avec la revalorisation du franc par rapport à l'euro et l'atonie générale de l'économie mondiale. Les principaux problèmes qu'a connus l'industrie au cours de la première vague de la pandémie ont été les restrictions de voyage, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les annulations de commandes. La demande des grands débouchés habituels: UE, États-Unis et Chine s'est brutalement contractée. L'incertitude qui règne sur ces marchés et qui contrarie les ventes de biens d'équipement continue de poser problème, tout comme les frictions du commerce international. La mutation structurelle de l'industrie automobile a également des effets négatifs.

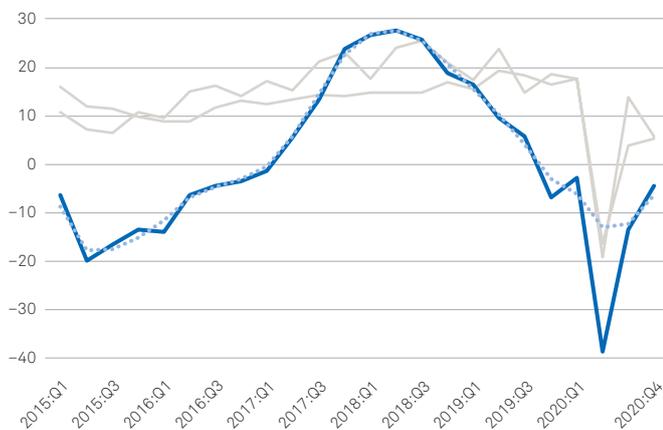
Les défis préexistants se cumulent avec les effets de la pandémie. Pour 2020, environ 60 pour cent des entreprises de l'industrie MEM s'attendent à une baisse des ventes de 10 à 30 pour cent due à la pandémie et 25 pour cent d'entre elles à un recul de 20 à 30 pour cent. On peut également considérer qu'en 2020, la marge bénéficiaire sera négative pour une proportion non négligeable d'entreprises.

Au début de la pandémie, l'évaluation des entreprises a baissé de plus de 36 points pour la marche des affaires et de près de 15 points pour l'emploi. Par la suite, leurs projections concernant la marche des affaires se sont à nouveau améliorées si fortement qu'elles sont pratiquement revenues à leur niveau d'avant la crise sanitaire. La situation est différente pour l'emploi, dont l'évaluation n'est remontée que modestement au troisième trimestre et a progressé un peu au quatrième trimestre, mais reste inférieure de plus de 6 points à son niveau d'avant la crise. En outre, on peut s'attendre à ce que le nouveau durcissement des mesures de lutte contre la pandémie pèsent sur le rythme de la reprise ces prochains trimestres. Le déclin des perspectives d'emploi, qui avait déjà commencé avant la pandémie, a été accéléré par la crise.

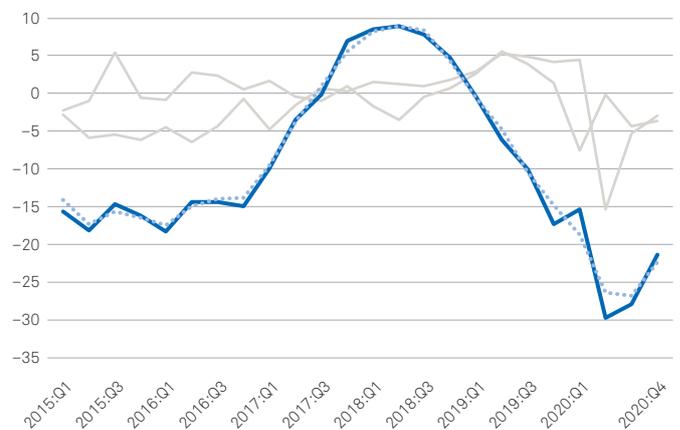
Figure 5

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MEM

Marche des affaires



Emploi



● Industrie MEM ● Valeurs lissées

Les branches comparées sont «construction», «industrie MEM» et «industrie chimique et pharmaceutique»

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Évaluations des sous-branches

L'analyse détaillée des sous-branches de l'industrie MEM révèle un tableau hétérogène, en particulier sur la question des perspectives d'emploi. L'emploi se répartit comme suit entre les sous-branches de cette industrie:

- Industrie de la métallurgie et du travail des métaux, fabrication de produits métalliques (29% de l'effectif total de la branche)
- Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (33%)
- Fabrication d'équipements électriques (10%)
- Construction de machines (23%)
- Construction de véhicules (5%)

Ces cinq sous-branches sont inégalement affectés par les crises. Les problèmes du franc fort et les turbulences des marchés d'exportation ont un impact particulièrement sensible sur le

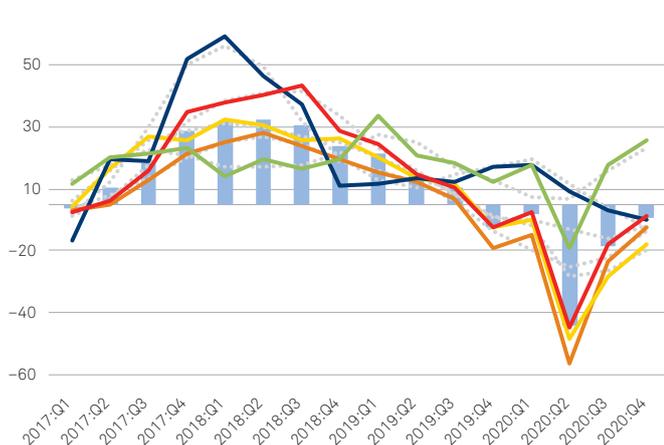
secteur de la construction de machines, qui s'attend à un recul ultérieur de l'emploi, malgré une évaluation plus favorable de la marche des affaires par ses entreprises. Les risques considérables qui continuent de peser sur cette branche exportatrice, au niveau national aussi bien qu'international, conduisent à une évaluation de plus en plus pessimiste de la situation de l'emploi. Chez elle aussi, la confiance était déjà en baisse avant la crise sanitaire.

Dans les autres sous-branches, la confiance s'est améliorée à l'égard de l'emploi - bien que modérément dans certains cas - au troisième et au quatrième trimestres. Dans nombre d'entre elles, les chiffres plus soutenus des exportations contribuent à améliorer la position des entreprises. Toutefois, on peut penser que la reprise se tassera de nouveau parmi elles suite à la recrudescence des cas de Covid-19 et aux mesures de protection qu'elle entraîne, comme en raison de l'incertitude en général.

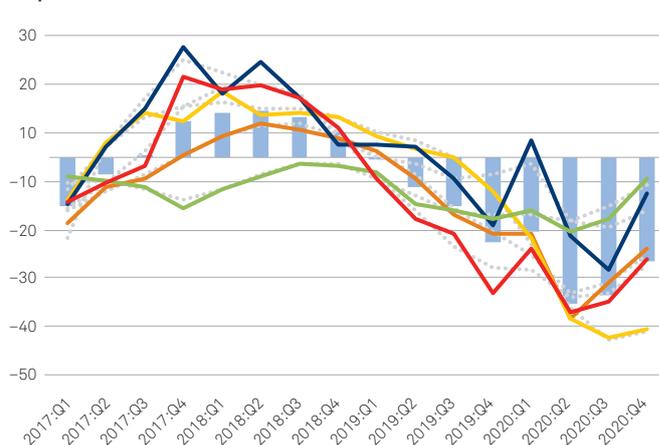
Figure 6

DÉVELOPPEMENT DES SOUS-BRANCHES DE L'INDUSTRIE MEM

Marche des affaires



Emploi



- Industrie MEM (données corrigées des variations saisonnières)
- Production et transformation de métaux, fabrication de produits métalliques (données corrigées des variations saisonnières; 29%)
- Fabrication d'appareils informatiques, de produits électroniques et optiques (données corrigées des variations saisonnières; 33%)
- Fabrication d'appareils électriques (données corrigées des variations saisonnières; 10%)
- Fabrication de machines (données corrigées des variations saisonnières; 23%)
- Construction automobile (données corrigées des variations saisonnières; 5%)
- ⊛ Valeurs lissées

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Conclusion: L'industrie MEM a été touchée par la pandémie à un moment où elle avait déjà du mal à faire face au franc fort et à une baisse sensible de la demande sur les marchés européen, américain et chinois. Bien que la situation se soit quelque peu détendue au cours des mois d'été grâce au redressement des exportations dans certains sous-secteurs, les perspectives restent très médiocres, surtout en matière d'emploi. Les nouvelles incertitudes découlant de la mise en place de mesures de protection à nouveau plus restrictives et du retour au confine-

ment sur des marchés d'exportation importants risquent d'assombrir encore la situation.

5.2 CONSTRUCTION

L'industrie de la construction, en particulier le génie civil, dépend beaucoup des commandes du secteur public. Au premier semestre 2020, celles-ci ont fortement chuté en raison de la pandémie, soit de plus de 10 pour cent en glissement annuel, avec un nombre maximum de salariés de la branche en chômage partiel atteint en avril 2020 et correspondant à un tiers environ de la main-d'œuvre totale. Ce chiffre était déjà en nette régression en mai 2020.

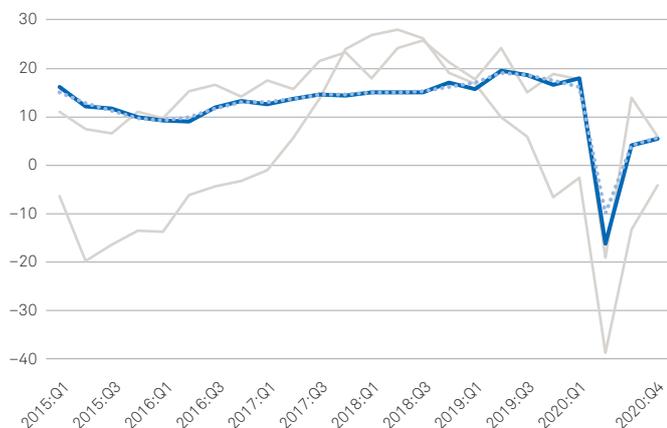
Certaines entreprises de la construction ont également demandé des prêts relais. Parallèlement, afin de préserver les emplois, le secteur public a été prié de ne pas retenir artificiellement les commandes, mais au contraire de les attribuer le plus rapidement possible. Dans un plan en cinq points, la Société suisse des entrepreneurs et Infra Suisse demandent ainsi que les projets de construction soient traités sans délai et les contrats correspondants passés aux architectes, ingénieurs et entrepreneurs, que la planification et le développement des projets soient intensifiés, que les procédures d'approbation dans les communes et les cantons soient accélérées et que les chantiers se poursuivent en toute sécurité et sans restrictions.

Les deux indicateurs du KOF relatifs à la marche des affaires et à l'emploi étaient relativement stables avant la pandémie. Suite à celle-ci, l'indicateur des affaires s'est effondré de plus de 34 points au deuxième trimestre 2020. Sur les quatre dernières années, cette valeur est restée stable aux environs de 15 points et n'a fluctué que de quelques points. Avec une baisse de 18 points, l'indicateur de l'emploi a reculé moins fortement que dans l'industrie MEM, par exemple. Il était encore en légère hausse aux trimestres précédents, pour atteindre un niveau de 4,8 points le 1er trimestre 2020. Le fait que le recul des chiffres de l'emploi reste plus faible que celui de la marche des affaires montre également que, malgré la situation difficile à court terme, les entreprises estiment que les choses vont bientôt revenir à la normale et ne s'attendent donc pas à des suppressions d'emplois massives. Quoi qu'il en soit, les graphiques indiquent que les deux valeurs n'ont pas chuté aussi sévèrement que dans l'industrie MEM ou dans certaines branches des services. Au troisième et au quatrième trimestres de 2020, tant l'évaluation des affaires que celle de l'emploi ont commencé à se redresser.

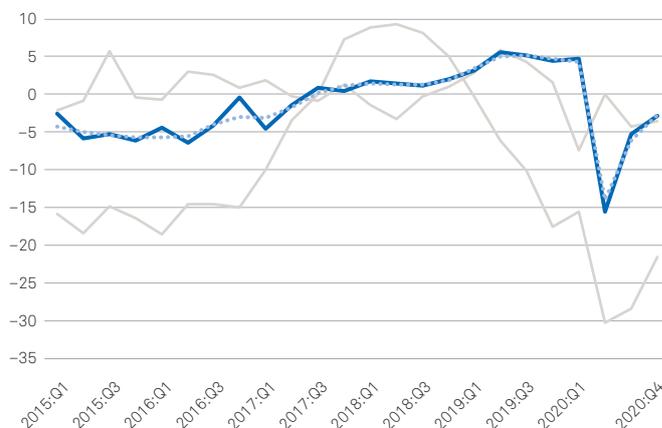
Figure 7

DÉVELOPPEMENT DANS LA CONSTRUCTION

Marche des affaires



Emploi



● Construction (données corrigées des variations saisonnières) ○ Valeurs lissées

Les branches comparées sont «la construction», «l'industrie MEM» et l'industrie chimique et pharmaceutique»

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Evaluations des sous-branches

L'emploi se répartit comme suit entre les sous-branches du secteur de la construction:

- Bâtiment (26% de l'effectif total de la branche)
- Génie civil (7% de l'effectif total)
- Second œuvre (67% de l'effectif total)

La situation des affaires et de l'emploi des entreprises du second œuvre réagit habituellement en aval du génie civil ou de la construction de logements, mais cela n'a pas été le cas lors de la crise du coronavirus. Le secteur de la construction a été le plus durement touché par la pandémie, en partie parce que de nombreux constructeurs privés ont arrêté ou suspendu leurs projets en raison des incertitudes économiques. Les chiffres

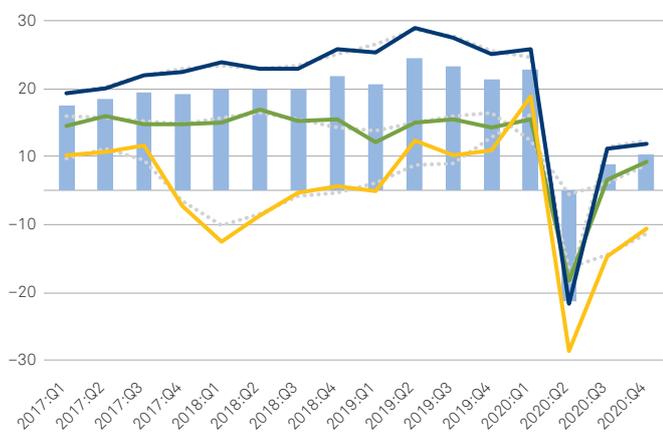
d'affaires du secteur bâtiments étaient déjà en recul depuis l'automne 2019 et ont encore diminué sensiblement au deuxième trimestre 2020. La construction de logements est le deuxième segment le plus important de l'industrie de la construction, derrière le génie civil public.

Comme on pouvait s'y attendre, la chute des prévisions d'emploi a été la plus forte dans le domaine des bâtiments au deuxième trimestre 2020. Les estimations se sont toutefois déjà fortement redressées aux troisième et quatrième trimestres 2020. L'évaluation de l'emploi dans les sous-branches du génie civil et du second œuvre a déjà connu une nouvelle baisse au dernier trimestre de 2020, de sorte que les perspectives d'emploi au quatrième trimestre 2020 sont déjà revenues au faible niveau du trimestre précédent (-5,4 points).

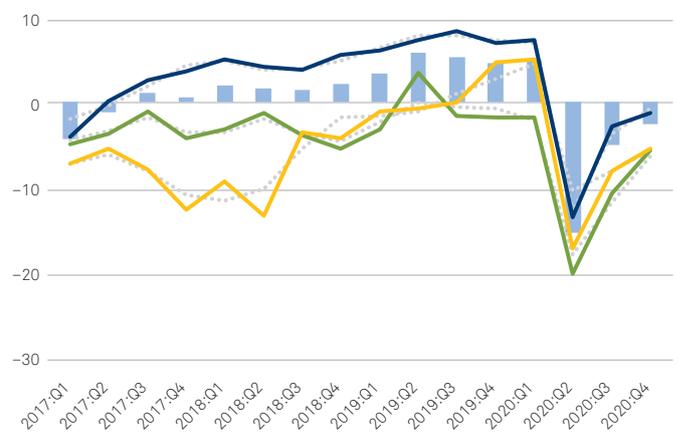
Figure 8

DÉVELOPPEMENT DES SOUS-BRANCHES DE LA CONSTRUCTION

Marche des affaires



Emploi



● Construction (données corrigées des variations saisonnières)

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Conclusion: les sous-branches de la construction évaluent la situation des affaires avec plus de confiance qu'au 2^{ème} trimestre. Au 4^{ème} trimestre, toutefois, les perspectives d'emploi dans les secteurs du second œuvre aussi bien que du génie civil sont déjà retombées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la pandémie. Les développements futurs dépendront fortement de l'avancement ou du retard des projets de construction. Si les indications relatives à la situation des affaires sont à nouveau légèrement positives dans la plupart des sous-branches, elles restent négatives pour l'emploi.

5.3 BRANCHE DE LA CHIMIE ET DE LA PHARMACIE

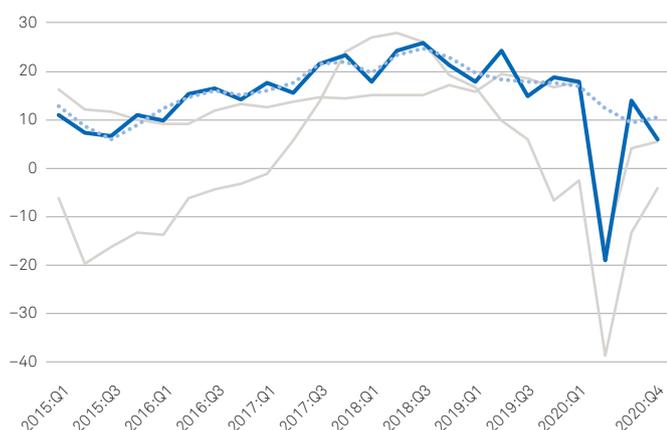
Sur la base d'emplois à temps plein, l'industrie chimique occupe environ 40 pour cent et l'industrie pharmaceutique environ 60 pour cent des effectifs de cette branche. Dans le domaine de la chimie comme de la pharmacie, la confiance dans l'évolution des affaires a chuté de plus de 37 points et se retrouve donc en zone négative, l'industrie chimique ayant été beaucoup plus touchée par la crise que l'industrie pharmaceutique. Dans l'intervalle, cependant, l'évaluation des entreprises est redevenue positive. L'indicateur de l'emploi a également baissé de près de 8 points en raison de la pandémie, bien que ce recul paraisse relativement modéré par rapport aux autres branches. Les perspectives d'emploi restent actuellement légèrement négatives. Mesuré en temps pleins, l'emploi a diminué de 1,7 pour cent dans l'industrie chimique au troisième trimestre 2020 par rapport au même trimestre de l'année précédente, alors qu'il a augmenté de 2,1 pour cent dans l'industrie pharmaceutique.

La branche comprend des producteurs de produits chimiques, qui sont généralement plus fortement impactés par les crises économiques que les fabricants de produits pharmaceutiques. L'expérience montre en effet que les entreprises pharmaceutiques sont moins sensibles aux fluctuations conjoncturelles. L'une des explications de la chute des deux valeurs correspondant à la marche des affaires et à l'emploi tient probablement à la diminution des traitements par les médecins généralistes et dans les hôpitaux pendant la pandémie, les cas de Covid-19 ayant été considérés comme prioritaires, tandis que les opérations chirurgicales non urgentes, notamment, étaient reportées. Il est donc probable que la demande de médicaments ait légèrement diminué de ce fait. En plus des questions juridiques liées à la situation des nombreux travailleurs frontaliers, l'acquisition de produits préliminaires a également constitué un défi pour l'industrie.

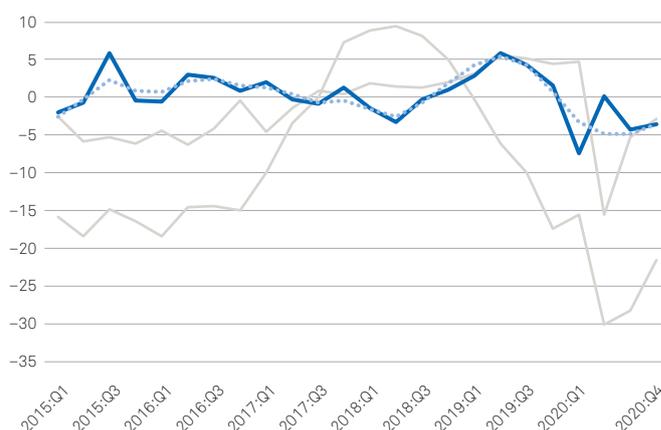
Figure 9

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE

Marche des affaires



Emploi



● Industrie chimique et pharmaceutique (données corrigées des variations saisonnières) ● Valeurs lissées

Les branches comparées sont «la construction», «l'industrie MEM» et «l'industrie chimique et pharmaceutique»

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Conclusion: la pandémie a également des répercussions sur l'évaluation des affaires et de l'emploi dans l'industrie chimique et pharmaceutique. La baisse de notation pour la marche des affaires a été substantielle et après un redressement intermédiaire au 3^{ème} trimestre, elle a repris, de sorte qu'au 4^{ème} trimestre également, le niveau n'est pas encore revenu à ce qu'il était avant la crise sanitaire. Au chapitre de l'emploi, le recul a été contenu; il n'a été plus sensible que parmi les prestataires de services financiers et d'assurance. Les évaluations concernant l'emploi ont même été plus optimistes directement pendant la crise sanitaire, bien qu'elles aient de nouveau fléchi par la suite. Bien qu'en moyenne, davantage d'entreprises s'attendent toujours à devoir supprimer des emplois plutôt qu'à en créer de nouveaux, la branche pharmaceutique, en particulier,

continue d'avoir un effet stabilisateur sur le marché du travail dans cette crise également.

6 SECTEUR DES SERVICES

6.1 ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

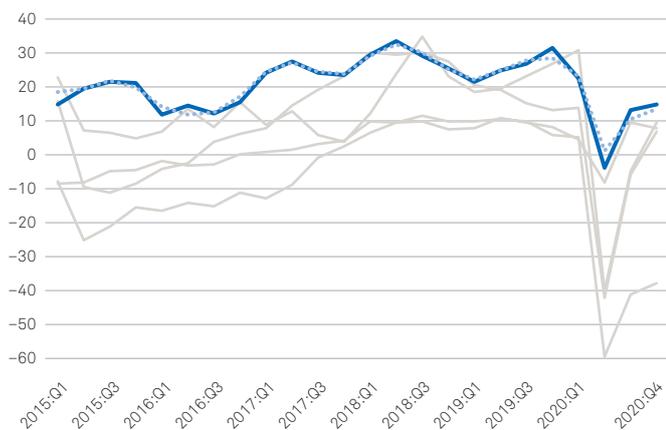
Comparé aux autres branches, le secteur des services financiers et d'assurance a été peu touché par la crise du coronavirus. Suite à celle-ci, le niveau d'évaluation de la marche des affaires a reculé, passant de quelque 22 points à -4 points, alors qu'auparavant, il était resté stable aux alentours de 26 points sur plusieurs trimestres. L'évaluation de l'emploi n'a pour sa part dimi-

nué que de 3 points entre le premier et le deuxième trimestre 2020, après avoir fléchi de près de 8 points entre le quatrième trimestre 2019 et le premier trimestre 2020. Cela montre que les entreprises ne prévoient qu'un impact modéré de la pandémie sur l'emploi.

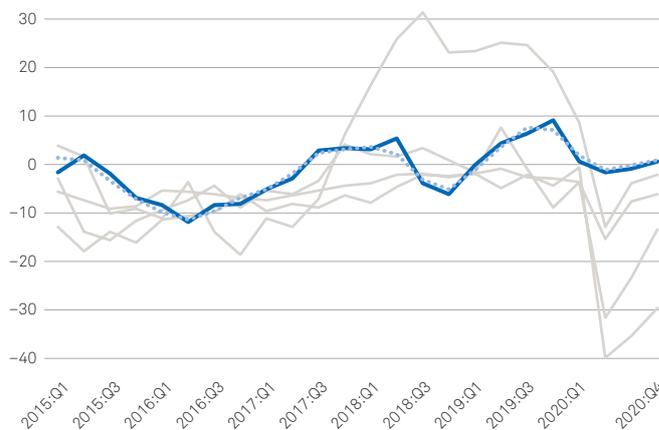
Figure 10

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Marche des affaires



Emploi



● Activités financières et d'assurance (données corrigées des variations saisonnières) ● Valeurs lissées

Les branches comparées sont «activités financières et d'assurance», «information et communication», «hôtellerie et restauration», «commerce de gros», «commerce de détail» et «santé humaine et action sociale».

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Évaluation des sous-branches

L'analyse des deux sous-branches banques et assurances révèle que les banques évaluent la situation des affaires aux troisième et quatrième trimestres 2020 à nouveau de manière plus positive qu'au deuxième trimestre 2020, bien que le niveau reste inférieur à celui observé avant la pandémie. En plus de la crise sanitaire, le secteur bancaire doit faire face à une pression accrue sur les coûts due au rétrécissement des marges et à la hausse des charges dues à l'intensification des réglementations et à la numérisation. Pour les assurances, l'évaluation était encore plus mauvaise au troisième trimestre qu'au deuxième trimestre 2020. Elle est redevenue légèrement plus positive au 4^{ème} trimestre. Cela peut s'expliquer, du moins en partie, par l'effet différé de la dégradation de la situation économique pour les compagnies d'assurance: Comme les prestations et les contrats d'assurance ne peuvent être résiliés immédiatement, mais seulement après un délai convenu, cela se répercute avec retard sur la marche des affaires. À l'inverse, les faillites conduisent souvent à des défauts de paiement définitifs, qui se répercutent rapidement sur les chiffres.

La situation est différente en ce qui concerne l'emploi: à ce titre, les perspectives ont commencé à se détériorer avant même la crise du coronavirus du côté des banques, où les chiffres affichaient déjà une légère tendance baissière en raison principalement de la migration de personnel dans des non-banques (sociétés affiliées sans licence bancaire). Une tendance qui s'explique aussi par la pression accrue sur les coûts dans la branche. L'évaluation de la situation de l'emploi dans les compagnies d'assurance s'est stabilisée à un niveau positif, alors qu'au quatrième trimestre 2018, celles-ci étaient encore très pessimistes, comme en témoigne la note de -15 points.

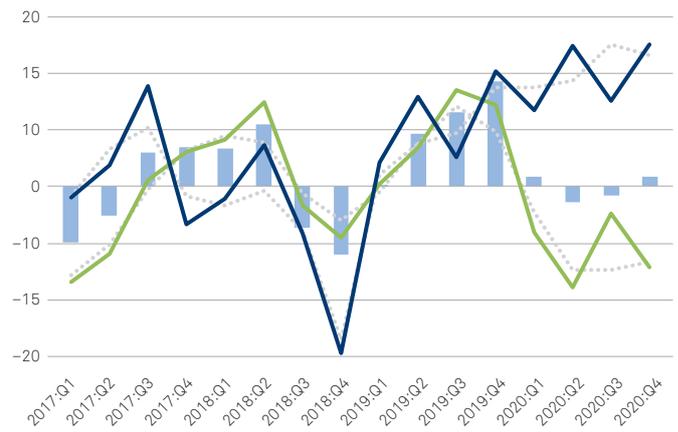
Figure 11

DÉVELOPPEMENT DES SOUS-BRANCHES DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Marché des affaires



Emploi



- Activités financières et d'assurance (données corrigées des variations saisonnières)
- Banques (données corrigées des variations saisonnières)
- Assurances (données corrigées des variations saisonnières)
- Valeurs lissées

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Conclusion: jusqu'ici, la branche des activités financières et d'assurance a été relativement peu touchée par la pandémie. En l'occurrence, ce sont les banques qui fournissent conjointement avec la Confédération une aide financière aux entreprises rencontrant des problèmes de liquidité liés au coronavirus. Les compagnies d'assurance se sont pour leur part montrées généreuses, en particulier à l'égard des petites entreprises, que ce soit en prenant en charge des coûts (liés à la pandémie) non couverts ou en accordant des baisses, voire des remises totales de loyer. Parallèlement, elles ont continué de servir les autres prestations pour sinistres et de rentes, ce qui a contribué à éviter les problèmes de liquidité. Si la deuxième vague de Covid-19 n'entraîne pas de problèmes majeurs dans le secteur financier, le léger recul de l'emploi déjà observé avant le début de la crise sanitaire devrait se poursuivre. En effet, indépendamment de la crise sanitaire, les effectifs des banques se contractent depuis un certain temps déjà pour des raisons structurelles liées à l'externalisation d'un nombre croissant de tâches et à la pression accrue sur les coûts dans la branche due à la contraction des marges et à l'intensification des réglementations et de la numérisation. L'évaluation de la marche des affaires par les assurances a marqué un net recul aux deuxième et troisième trimestres 2020, tandis que celle de l'emploi reste stable.

6.2 INFORMATION ET COMMUNICATION

Dans la branche de l'information et de la communication, les deux valeurs ont fortement chuté au deuxième trimestre 2020. De 31 points au premier trimestre 2020, l'évaluation de la marche des affaires a baissé de près de 71 points pour s'établir à -40 points au deuxième trimestre. L'indicateur de l'emploi a lui aussi fondu, passant de 9 points au premier trimestre à -13 points au deuxième trimestre 2020. La perte de confiance dans l'évolution de l'emploi qui avait déjà commencé au quatrième trimestre 2019 s'est accélérée avec la pandémie. Même si, entre-temps, tant l'estimation de la marche des affaires que celle de l'emploi se sont redressées, elles restent inférieures aux valeurs observées avant la crise sanitaire.

Evaluations des sous-branches

Le niveau d'emploi est un bon indicateur des différences d'impacts entre les sous-branches. La sous-branche «Technologies de l'information et services d'information» réunit plus des deux tiers des salariés de ce secteur. Le nombre d'employés en équivalent temps plein dans cette sous-branche a augmenté de plus de 4 pour cent au troisième trimestre 2020 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, alors qu'il a diminué dans les sous-branches de l'édition, de l'audiovisuel, de la radiodiffusion, et surtout des télécommunications. La croissance des «Technologies de l'information et services d'information» n'est toutefois que de moitié environ par rapport aux

trimestres précédents, ce qui correspond à la forte baisse des prévisions concernant les affaires et l'emploi.

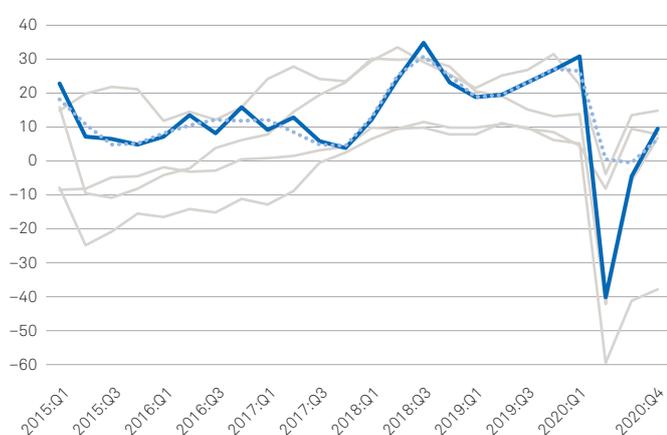
Même si le secteur des TIC assure une grande partie du travail à distance et qu'il est donc moins directement touché par la mise à l'arrêt ou les diverses mesures de lutte contre la pandémie d'une manière générale, les clients renoncent souvent à des investissements non essentiels, tels des projets informatiques, par manque de liquidités. En outre, certaines entreprises de ce secteur dépendent notamment de recettes publicitaires, dont l'expérience montre qu'elles se réduisent fortement en période de crise. Le secteur des technologies de l'information, en particulier, est toutefois désormais en mesure de faire face à de tels effondrements. Cela se reflète également dans le fait que la proportion de salariés au chômage partiel y est inférieure à la moyenne.

Les deux autres sous-branches «Édition, audiovisuel et radio-diffusion» et «Télécommunications», sont aux prises avec des difficultés économiques depuis un certain temps, comme en témoigne, entre autres, le recul de leurs effectifs aux deuxième et troisième trimestres 2020, ainsi qu'au premier trimestre 2020 déjà par rapport aux trimestres correspondants de l'année précédente. La crise sanitaire a donc aggravé une situation déjà difficile.

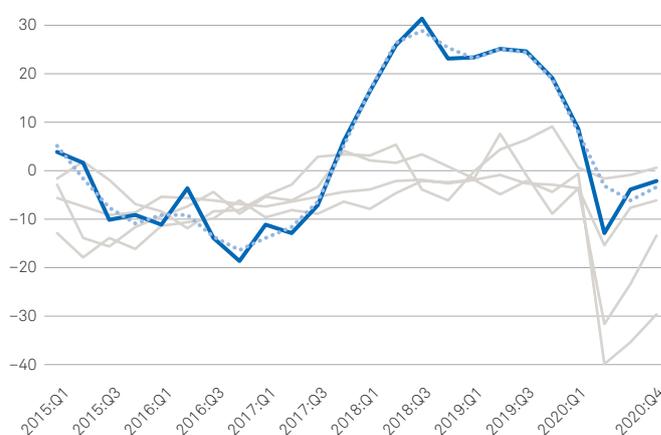
Figure 12

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Marche des affaires



Emploi



● Information et communication (données corrigées des variations saisonnières) ● Valeurs lissées

Les branches comparées sont «activités financières et d'assurance», «information et communication», «hébergement et restauration», «commerce de gros» «commerce de détail» et «santé humaine et action sociale»

Source: Enquêtes conjoncturelles KOF

Conclusion: dans la branche de l'information et de la communication, le niveau d'évaluation des affaires, en particulier, s'est passablement dégradé à cause de la pandémie. L'évaluation négative est moins spectaculaire pour l'emploi, lequel est principalement soutenu par les segments «Edition, médias audiovisuels et radiodiffusion» et «Télécommunications». Ces deux domaines ont enregistré une baisse de l'emploi en équivalent

temps plein au deuxième trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019, alors que la sous-branche «Technologies de l'information et services d'information» a même, au contraire, créé des emplois. La baisse de notation des affaires est probablement liée à l'expérience passée de la branche, aussi le recul est-il probablement un peu surestimé.

6.3 HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

L'industrie de l'accueil, qui comprend l'hébergement et la restauration, traverse une situation économique très difficile. Lors de la fermeture à l'échelle nationale ordonnée au printemps, puis de la multiplication des fermetures cantonales en automne 2020, ses entreprises ont perdu une grande partie de leur chiffre d'affaires. Avec la réouverture des commerces, ils ont dû, dans certains cas, consentir de gros investissements pour mettre en œuvre les sévères plans de protection et accepter dans la foulée des baisses de ventes importantes. De plus, l'incertitude générale de la population, les restrictions de voyage et les recommandations des autorités ont exercé une pression persistante sur la demande. Dans le secteur de l'hébergement, l'hôtellerie urbaine des régions de Bâle, Zurich, Vaud et Genève est particulièrement touchée, car les établissements y sont fortement tributaires de la clientèle étrangère et du tourisme d'affaires. Pas moins de 95 pour cent des établissements concernés prévoient une évolution négative des affaires.

Les perspectives restent sombres dans toutes les zones touristiques: on peut s'attendre à une baisse significative des taux

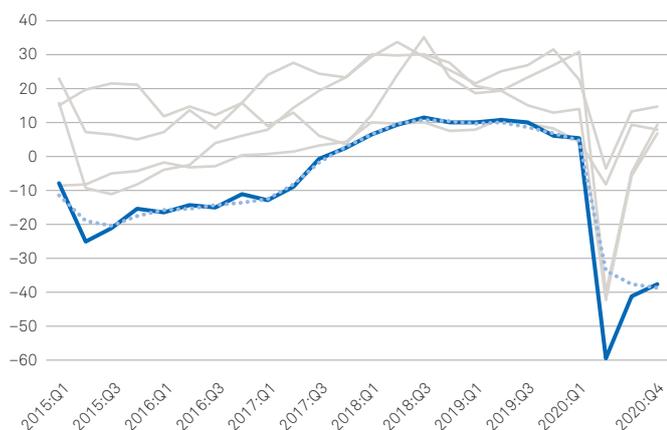
d'occupation ainsi qu'à une nouvelle diminution de la demande et des chiffres d'affaires. Le risque de faillites, déjà élevé, s'en trouvera aggravé. Il faut aussi envisager des réductions supplémentaires de personnel.

Ces évolutions se traduisent par la forte baisse de près de 6 points de l'évaluation des affaires, à un niveau proche de -60 points alors qu'auparavant, il était resté aux alentours de 8 points sur plusieurs trimestres. Le niveau d'évaluation de l'emploi a chuté de plus de 39 points pour tomber à -40 points au deuxième trimestre 2020, quand il avoisinait -2 points les trimestres précédents. La particularité de ce secteur est que sa situation ne s'est améliorée que timidement, même pendant les mois d'été. L'indicateur de la situation des affaires est passé de -60 points à -38 points et l'indicateur de l'emploi de -40 points à -30 points, de sorte que pour ces deux indices, les perspectives restent bien inférieures à ce qu'elles étaient avant la crise sanitaire.

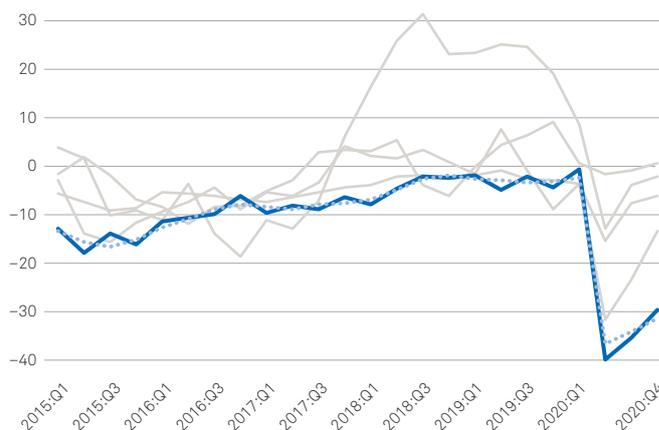
Figure 13

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Marché des affaires



Emploi



● Hébergement et restauration (données corrigées des variations saisonnières) ● Valeurs lissées

Les branches comparées sont «activités financières et d'assurance», «information et communication», «hébergement et restauration», «commerce de gros» «commerce de détail» et «santé humaine et action sociale»
Source: indicateur de l'emploi du KOF

Conclusion: de nombreuses entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration se trouvent déjà dans une situation précaire suite à l'arrêt complet intervenu au printemps et au fait que l'activité n'a pu reprendre que sous restrictions en été. Le secteur de l'hébergement est particulièrement affecté dans les villes par l'absence de clientèle étrangère et la panne du tourisme d'affaires. Les mesures réactivées ou prolongées en automne en raison de la remontée des cas de Covid-19 auront une fois de plus un impact important sur ce secteur. Par conséquent, tout indique que les notes d'évaluation des affaires et de

l'emploi diminueront à nouveau ces prochains mois. D'où une nouvelle menace de faillites d'entreprises et de perte importante d'emplois qui, si elle se concrétise, aura fait disparaître des pans d'infrastructure importants lorsque la situation économique sera revenue à la normale.

6.4 COMMERCE DE GROS

Les grossistes et les importateurs veillent à ce que la Suisse soit approvisionnée en marchandises de toutes sortes. La crainte, au moment du déclenchement de la pandémie, que les chaînes d'approvisionnement soient massivement perturbées ne s'est justifiée que dans des cas isolés et a été sensiblement atténuée par les grossistes détenteurs de stocks.

Les grossistes sont les fournisseurs de nombreuses branches dont les affaires sont affectées par les mesures de lutte contre la pandémie et ils sont donc directement atteints par les difficultés de ces clients. Certaines branches clientes n'ont guère été touchées, ou seulement très localement, comme celle de la construction. D'autres ont même bénéficié de la situation, comme les grossistes en jouets. En revanche, les grossistes en produits alimentaires, boissons et tabac pour les restaurants et les hôtels ont subi des pertes importantes. Les machines et équipements, avec leurs composants, font également l'objet d'échanges commerciaux, aussi cette branche en début de cycle est-elle directement frappée par une chute des exportations.

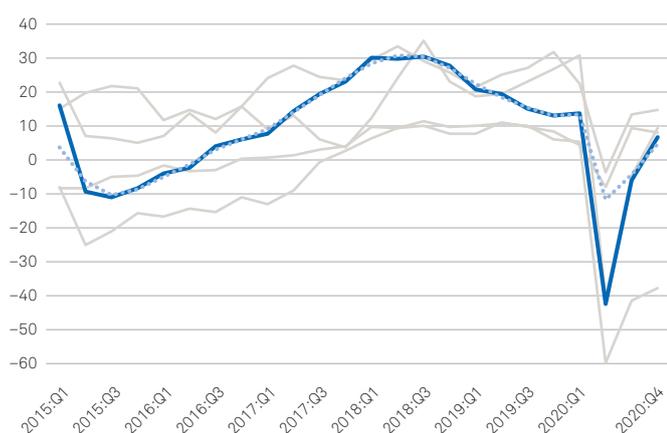
Ces effets se reflètent également dans les évaluations de la situation des affaires et de l'emploi. La notation des affaires a régressé de près de 56 points au deuxième trimestre 2020 et celle de l'emploi de 28 points. Bien que les scores soient presque revenus aux niveaux d'avant la pandémie après une reprise rapide au troisième et au quatrième trimestres 2020, les nouvelles mesures imposées par la crise sanitaire ne devraient pas tarder à avoir de nouveau des répercussions sur le commerce de gros. L'impact lié aux branches de débouché se reflète également dans les chiffres du commerce de gros avec un léger retard.

Pendant la pandémie de coronavirus, les grossistes ont jusqu'à présent profité du fait que la marche des affaires dans le commerce de détail a été peu affectée. Il faut néanmoins prévoir que les notes d'évaluation de la situation des affaires et de l'emploi dans le secteur du commerce de gros se détérioreront à nouveau ces prochains mois.

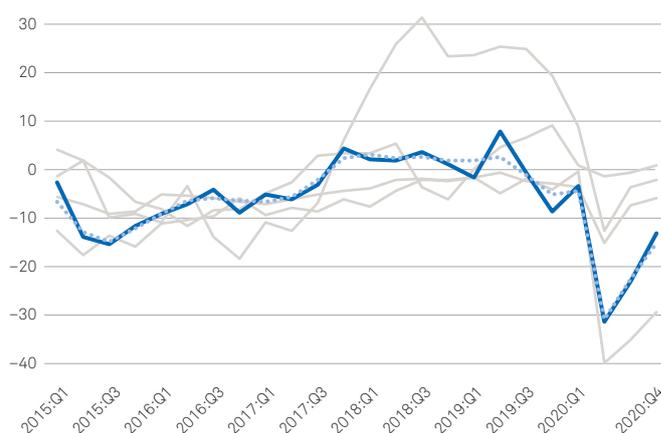
Figure 14

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE GROS

Marche des affaires



Emploi



● Commerce de gros (données corrigées des variations saisonnières) ○ Valeurs lissées

Les branches comparées sont «activités financières et d'assurance», «information et communication», «hébergement et restauration», «commerce de gros» «commerce de détail» et «santé humaine et action sociale»
Source: indicateur de l'emploi du KOF

Conclusion: En tant que fournisseurs d'un éventail très varié de branches, le monde des grossistes est très diversifié. Il est néanmoins évident que les difficultés des principales branches clientes ont rapidement un effet sur les performances économiques et donc sur l'évaluation de la marche des affaires et de l'emploi dans le secteur du commerce de gros en début de cycle. Si la demande de produits dans des branches comme l'hébergement et la restauration ou encore l'industrie MEM décline à cause d'un durcissement des mesures contre la pandémie, le commerce de gros ne sera pas épargné non plus.

6.5 COMMERCE DE DÉTAIL

Avec leurs activités économiques très différentes, les sous-branches du commerce de détail ont été, elles aussi, touchées plus ou moins fortement par les mesures de lutte contre la pandémie. Si les grandes chaînes de vente au détail stationnaire dans le secteur non alimentaire ont particulièrement souffert, après l'assouplissement des mesures, ce sont surtout les vendeurs de vélos, les jardineries, les magasins de meubles et les magasins de bricolage qui ont été les premiers à profiter du bon climat de consommation et du rattrapage de la demande différée.

Les affaires ont été très bonnes pour les détaillants en ligne, dont le volume des commandes a grimpé en flèche. La crise sanitaire pose également un défi majeur au commerce de détail stationnaire, du fait que le déplacement des habitudes d'achat vers le commerce en ligne encouragé par les fermetures de magasins accélère la mutation structurelle qui était déjà en route auparavant. L'existence même de nombreux petits détaillants stationnaires s'en trouve menacée.

La plupart d'entre eux n'ont pas pu compenser, même avec une progression parallèle de leurs ventes en ligne, les pertes de ventes en magasin dues au confinement.

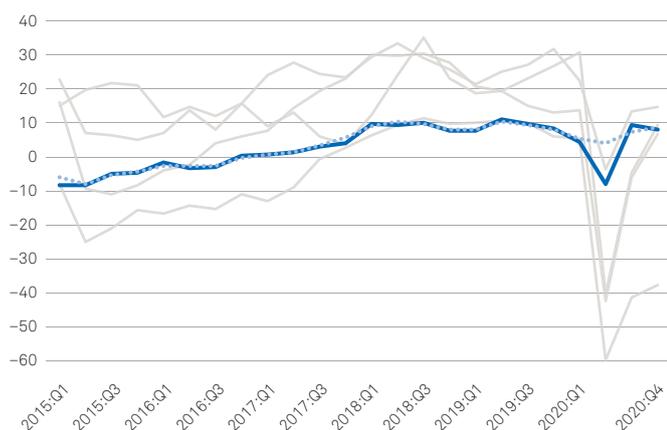
Après avoir été pour ainsi dire forcés à économiser au printemps, les consommateurs ont dépensé d'autant plus volontiers lors du déconfinement partiel de l'été, ce dont le commerce de détail, lui surtout, a profité.

Les deux évaluations de la marche des affaires et de l'emploi n'ont que modérément fléchi au deuxième trimestre 2020, respectivement de quelque 13 et 12 points. Dans l'intervalle, la forte remontée de l'évaluation des affaires a même dépassé le niveau d'avant la pandémie bien qu'ayant légèrement fléchi de nouveau au 4^{ème} trimestre. Le niveau d'avant la crise sanitaire sera bientôt atteint également pour l'évaluation de l'emploi. Ce sont des résultats très intéressants compte tenu de la grande importance du commerce de détail pour l'économie nationale.

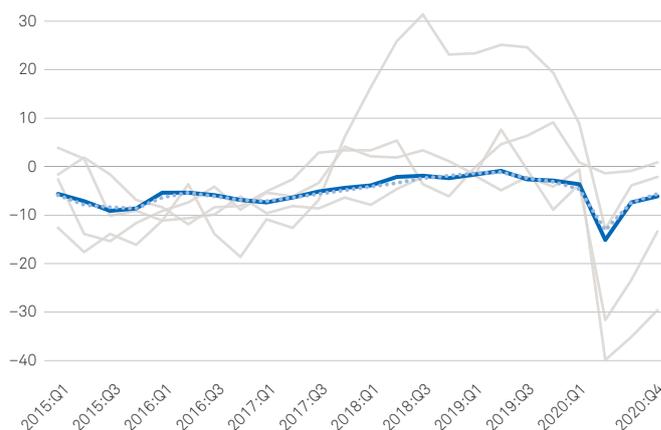
Figure 15

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL

Marche des affaires



Emploi



● Commerce de détail (données corrigées des variations saisonnières) ● Valeurs lissées

Les branches comparées sont «activités financières et d'assurance», «information et communication», «hébergement et restauration», «commerce de gros» «commerce de détail» et «santé humaine et action sociale»

Source: indicateur de l'emploi du KOF

Conclusion: Le recul modéré, dans l'ensemble, de l'évaluation des affaires et de l'emploi pendant le confinement partiel montre que le commerce de détail est bien diversifié. Par exemple, les détaillants de vélos ont bénéficié du fait que les trajets en transports publics n'étaient pas encouragés. Mieux encore, les détaillants en ligne ont tiré grand profit de la période de confinement strict du printemps. Cet élément a d'ailleurs accéléré la mutation structurelle dans l'industrie.

Même si les mesures de lutte contre la pandémie sont à nouveau renforcées, l'importance de leurs effets sur les entreprises de ce secteur variera considérablement. On peut également supposer que la propension des consommateurs aux achats sera plus faible lors de la deuxième vague. Le nouveau durcissement des mesures contre la pandémie modère l'amélioration de l'évaluation des affaires et de l'emploi, ce qui n'est pas étonnant puisque de nombreuses entreprises ont épuisé leurs réserves de liquidité.

7 RÉSUMÉ

Pendant les mois d'été, l'économie s'est reprise étonnamment bien grâce à une forte demande de rattrapage de la consommation différée. Depuis lors, la recrudescence des contaminations par le coronavirus et les mesures de protection analogues aux couvre-feux antérieurs dans l'hôtellerie-restauration et le commerce de détail, ou le durcissement de l'obligation du port du masque dans les lieux publics et les lieux d'affluence, provoquent déjà un nouveau fléchissement conjoncturel. D'où, à terme, un impact négatif sur le marché du travail et l'emploi. De nombreuses entreprises déjà en difficulté financière après la première vague de pandémie auront peu de chances de survivre à de nouvelles restrictions, ou seulement en économisant sur les charges de personnel. Là encore, l'instrument des indemnités de chômage partiel fait obstacle à la suppression d'emplois.

Beaucoup d'entre elles viennent à peine de se remettre des effets de la première vague et sont déjà confrontées à de nouveaux défis, dont certains d'une importance cruciale, pour faire face à la deuxième vague. Il n'est pas surprenant que la résilience de nombreuses entreprises soit aujourd'hui plus faible qu'avant la première vague. Pour certaines d'entre elles, affronter la crise actuelle pourrait donc constituer une épreuve tout à fait critique.

Les 2,5 milliards de francs annoncés par les pouvoirs publics pour les cas de rigueur sont donc non seulement les bienvenus; ils revêtent une importance tout simplement capitale pour de nombreuses entreprises et peuvent empêcher une grande vague de faillites dans les branches durement touchées. En outre, la possibilité pour les entreprises de demander des indemnités de chômage partiel pour leurs employés lors de la première vague de la pandémie a eu un effet stabilisateur sur le marché du travail, d'une part en allégeant la charge financière des entreprises, d'autre part en préservant les emplois et le pouvoir d'achat des salariés - ce qui explique finalement aussi, du moins en partie, la reprise économique observée pendant les mois d'été.

L'analyse des entreprises de l'industrie et des services montre que la sensibilité des branches aux mesures prises ce printemps pour lutter contre la pandémie est très variable. Les données d'enquête pour le 4^{ème} trimestre font apparaître que ces mesures mises en œuvre lors de la deuxième vague, remises en vigueur ou temporairement renforcées, ont à nouveau affaibli la reprise dans de nombreuses branches en matière d'emploi.

A cet égard également, la possibilité du chômage partiel et son extension aux employés temporaires ainsi qu'aux apprentis devraient empêcher une hausse encore plus prononcée du chômage complet.

Si la reprise étonnamment rapide de l'économie après l'assouplissement des mesures sanitaires de cet été s'est également manifestée sur le marché du travail, de nombreuses entreprises des secteurs concernés sont maintenant touchées par le nouveau durcissement des mesures et l'incertitude dont il s'accompagne. Les notes d'évaluation des entreprises sur leurs affaires et sur l'emploi, qui s'étaient redressées dans de nombreux secteurs au troisième trimestre, ont à nouveau respectivement perdu de la vigueur ou même stagné dès le quatrième trimestre. L'évolution de l'emploi sur le marché du travail ainsi que la préservation de structures économiques importantes - en partie d'importance systémique - dépendent donc dans une large mesure des programmes de soutien du gouvernement. Sans l'aide de l'État, par exemple, l'industrie hôtelière en milieu urbain serait gravement menacée. Il est tout aussi crucial de maintenir des conditions-cadres telles que les services de garde d'enfants par des tiers afin que l'économie, après la crise du Covid-19, puisse rapidement retrouver, sans restriction, les niveaux de productivité d'avant la crise.

A l'échelle des branches, l'industrie hôtelière, l'industrie MEM et le commerce de gros continuent de mal se porter. Dans l'industrie MEM, la sous-branche de la construction de machines en particulier ne se redresse toujours que de manière hésitante. La situation reste particulièrement difficile dans le secteur de l'hébergement-restauration, où les marges commerciales sont de toute façon modestes et où l'expérience enseigne que de nombreuses entreprises présentent une faible résilience, ce qui ajoute à l'impact négatif de la crise. Le commerce de gros et le secteur de l'information et des communications ont aussi été durement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie prises au printemps, bien que ces deux domaines se soient mieux repris que l'industrie hôtelière et l'industrie MEM.

L'augmentation des aides aux cas de rigueur décidée par le Conseil fédéral et l'élargissement des prestations pour l'indemnisation du chômage partiel sont donc non seulement les bienvenus, mais d'une importance vitale pour de nombreuses entreprises.

Dr. Simon Wey

Économiste en chef

wey@arbeitgeber.ch

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET DÉFINITIONS

L'Institut suisse de recherche sur les cycles conjoncturels (KOF) de l'EPFZ mène des [enquêtes](#) mensuelles et trimestrielles auprès de quelque 4 500 entreprises. Ces enquêtes couvrent l'ensemble du secteur privé en Suisse.

Les données recueillies permettent de dresser un tableau représentatif et factuel de la situation économique et du marché du travail dans les branches concernées. La désignation des branches se fonde sur le système international de classification des branches Noga.

Les enquêtes sont utilisées, entre autres, pour saisir l'évaluation par les entreprises de la situation actuelle et future des affaires ainsi que des effectifs de personnel actuels et futurs. Ce faisant, le KOF s'inspire des recommandations d'organisations internationales telles que l'OCDE ou l'ONU pour la réalisation d'enquêtes conjoncturelles, ce qui permet de comparer les situations économiques entre les pays. La taille de l'échantillon permet une évaluation représentative des questions pour certaines branches de l'industrie et des services.

Les séries chronologiques sont corrigées des variations saisonnières et présentées par trimestre. Dans le cas des enquêtes mensuelles, le trimestre correspond à la moyenne arithmétique des mois trimestriels respectifs. Si toutes les données mensuelles d'un trimestre ne sont pas encore disponibles, la valeur trimestrielle est déterminée par la valeur moyenne des mois déjà disponibles. Pour le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, l'enquête n'est réalisée qu'une fois par trimestre au cours du premier mois. La valeur trimestrielle peut être calculée dans chaque cas comme la valeur moyenne des trois mois respectifs. Pour le quatrième trimestre 2020, les données des trois mois sont déjà incluses.

Afin d'évaluer la situation des affaires et le niveau des effectifs, le KOF inclut dans ses [questionnaires](#) une question sur l'évaluation momentanée et l'évolution dans les mois à venir. Dans chaque cas, les trois options de réponse «moins bonne», «identique» et «meilleure» sont symbolisées par «-1», «0» et «1», puis pondérées en fonction de la taille de l'entreprise, entre autres. La valeur moyenne des séries

actuelles et futures ajustées des variations saisonnières est ensuite calculée.

Intervalle de confiance pour la situation des affaires et de l'emploi

Les flèches comparent la variation des valeurs du 4^{ème} trimestre au 3^{ème} trimestre avec un intervalle respectivement d'un quart de l'écart-type et d'un demi écart-type, formé sur la série de tendances du KOF. Si la valeur absolue de la variation est inférieure à un quart de l'écart type, aucune tendance n'est identifiable. Si la variation est supérieure (inférieure) à un quart et inférieure (supérieure) à la moitié de l'écart-type, l'évaluation respective a tendance à augmenter (diminuer). Si la variation est supérieure (inférieure) à la moitié de l'écart-type, l'évaluation respective tend à la hausse (à la baisse).

Baromètre KOF

Le baromètre se fonde sur une série de référence calculée par le KOF, l'évolution du PIB du mois précédent, la trimestrialisation des données du produit intérieur brut suisse de l'Office fédéral de la statistique, avec ajustement des effets des grands événements sportifs internationaux (comme la Coupe du monde de football, qui a lieu tous les quatre ans) par le Secrétariat d'État à l'économie. Sur la base des séries chronologiques ainsi calculées, l'évolution de l'économie suisse peut être prévue sur une base mensuelle (cf. [figure 2](#)). La base de données se compose de 500 indicateurs, les valeurs à utiliser dans chaque cas étant sélectionnées de manière spécifique.

Indices de confiance

Les indices de confiance, collectés dans toute l'Europe, permettent de comparer les développements économiques entre pays. Ils résultent d'enquêtes menées auprès des entreprises sur leur situation actuelle et leurs attentes à l'égard des développements futurs. Ils correspondent à la moyenne arithmétique des évaluations négatives et positives, corrigées des variations saisonnières, des entreprises interrogées.



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Impressum

Éditeur: Union patronale suisse,
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich

Rédaction: [Ursula Gasser](#)

Graphisme: [Greuter Stähli Grafik, Zürich](#)